

# CONSEIL D'ÉCOLE - 7 NOVEMBRE 2023 à 18h

#### Année scolaire 2023 - 2024

#### **Participants**

- Le directeur : M. GIAT
- L'Inspecteur de l'Education Nationale : M. GALOU
- Les enseignants : Mme FROC, Mme DESHAYES, Mme LE GALL, Mme DUPONT, M. LEFEUVRE, Mme GESLIN, Mme GIRAUD, M. HACQUES, M. BOURVEN, Mme LAMY, Mme DERENNE
- La Ville de L'Huisserie : M. THIOT, maire ; M. CHAUVIN, conseiller délégué ; Mme ROCTON, responsable enfance-ieunesse
- La DDEN (déléguée départementale de l'Education Nationale) : Mme LANGEARD
- Les représentant(e)s de parents : Mme DEMANGE, M. KADRI, M. THIAUX, Mme BOYAVAL, Mme RIQUIER. Mme SEVIN. Mme DIOP. M. AHAMADA. Mme LELAN. Mme ASTIER
- AESH: M. THIBERT

#### A l'ordre du jour :

- 1 Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
- 2 Effectifs et organisation pédagogique
- 3 Règlement intérieur de l'école
- 4 Actualisation des PPMS (Plans Particuliers de mise en sûreté)
- 5 Bilan financier de la coopérative
- 6 Point sur le projet de construction de la nouvelle école
- 7 Projets, actions, sorties pédagogiques
- 8 Questions diverses

#### 1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

451 inscrits et 230 votants soit 51 % de participation (54.6 % l'année dernière)

Suffrages exprimés : 219. Bulletins blancs ou nuls : 11

Quelques votes n'ont pas été pris en compte faute de nom sur les enveloppes.

Les bulletins nuls sont dûs à des inscriptions sur les bulletins (qui devaient être insérés sans aucune modification).

16 parents (14 titulaires et 2 suppléants) se sont présentés sur une liste et ont été élus.

Liste des élus :

QUINTON Arnault BOYAVAL Séverine RIQUIER Coline DEMANGE Katia VERON Hélène SEVIN Elodie THIAUX Yohan DIOP Rozenn BRUGNIAUD **Emilie Elodie DENAIS** PAUTONNIER Elodie AHAMADA Antuf

KADRI Abdelmajid

DE BONNEVAL Anita LELAN Céline ASTIER Ophélie



### 2. Effectifs et organisation pédagogique

Nombre de classes : 13 (+ 1 dispositif ULIS)

Effectifs en novembre 2023 : 318 élèves (112 en maternelle et 206 en élémentaire)

Comparaison par rapport à la rentrée 2022 : effectif en baisse de -27 avec +4 en maternelle et -31

en élémentaire

# Répartition et équipe pédagogique

Nombre d'élèves par niveau:

5 TPS 26 PS 51 MS 30 GS 27 CP 38 CE1 49 CE2 46 CM1 45 CM2

12 élèves de ces listes font également partie du dispositif ULIS TFC (élèves ayant des troubles des fonctions cognitives). Coordinatrice de ce dispositif : Mme LAMY.

Classes	Effectifs	Répartition	Enseignants
TPS/PS/MS A	24	3/13/8	Mme FROC
TPS/PS/MS B MS/GS A MS/GS B GS/CP CP/CE2 CE1 CE1/CE2 CE2 CE2 CE2/CM1 CM1/CM2 A CM1/CM2 B	24 26 26 24 24 24 23 24 24 25 25	2/13/9 18/8 16/10 12/12 15/9 24 15/8 24 8/16 10/15	Mme LE GOFF Mmes DESHAYES et DEROUALLE Mme MESSÉ Mme LE GALL Mme CROMIER Mme DUPONT M. LEFEUVRE Mme GESLIN Mme DERENNE M. BOURVEN et Mme LEMAITRE M. HACQUES
CM1/CM2 C	25	10/15	Mme GIRAUD

- -5 ATSEM : Laëtitia MESANGE, Isabelle BEUCHER-CHATELAIN, Sarah THOMAS, Véronique LEMEE, Hélène MASCRE (le matin sauf le mercredi)
- -8 AESH pour les 20 enfants bénéficiant d'une notification par la MDA (accompagnement individuel, mutualisé ou collectif): Virginie MUNOZ-SABATER, Céline GUYARD, Lorène BRUNNEVAL, Nadège LEPAGE, Eliana GUILLARD, Corentin THIBERT, Christine LEMONNIER, Elodie HIVET

# 3. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est établi à partir du règlement départemental des Écoles Publiques de la Mayenne.

En 2020, il a été remis en forme en intégrant les dispositions particulières à l'école dans le règlement départemental type. En 2021, une modification a été apportée au point 1.1.1 : suppression des noms des vaccins obligatoires (car la liste dépend maintenant de l'année de naissance des enfants – avant ou après 2018).

Dans la nouvelle version du règlement intérieur de l'école, tout ce qui est surligné en bleu correspond aux dispositions particulières à l'école, tout ce qui n'est pas surligné correspond au règlement départemental type.

La version actuelle du règlement intérieur (en annexe) est complétée au point 1.2.3 par "ou après la classe" (concernant les APC) et adoptée, à l'unanimité, par le Conseil d'École. La charte de la laïcité, également annexée, complète le règlement intérieur.



#### 4. Actualisation des PPMS (plans particuliers de mise en sûreté)

Les PPMS ont été réactualisés comme chaque année. Rappel : l'un concerne les risques majeurs (inondation, tempête, séisme, nuage toxique...) et l'autre les intrusions malveillantes (attentats...). Ils décrivent l'organisation de l'école (structures des locaux-plans-effectifs- horaires), listent les modalités de liens avec l'extérieur en cas d'alerte (radio-numéros de téléphone à utiliser), expliquent les procédures de déclenchement de l'alerte et de confinement ou de fuite en fonction de la situation, et rappellent que les familles ne doivent pas venir chercher les enfants à l'école en cas d'alerte ni téléphoner pour ne pas encombrer les réseaux.

Dans ce cadre, des exercices d'entraînement obligatoires sont programmés chaque année : trois exercices incendie, un exercice risques majeurs et un exercice intrusion malveillante. Ces exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques et sont adaptés aux âges des enfants. Ils contribuent à limiter l'effet de sidération provoqué par certaines situations, à améliorer l'efficacité des réactions, et à former les futurs citoyens. Les PPMS sont transmis au maire et déposés sur une plateforme numérique sur le site de la DSDEN.

#### 5. Bilan financier de la coopérative.

Rappel : l'école est affiliée à l'OCCE pour la gestion de sa coopérative, ce qui lui permet de bénéficier d'animations en classe basées sur la coopération entre élèves et de gérer un compte bancaire. Ce compte sert notamment à contribuer au financement des sorties scolaires.

Solde 2021-2022		5 774,94 €
	Dépenses 2022-2023	Recettes 2022-2023
Projets	44 747,32 €	
Participation des familles		15216 €
Photo de classe		1565 €
Subvention Amicale		12394 €
Subvention Mairie		12190 €
Total recettes		41365 €
Déficit 2022-2023	3 382,32 €	
Solde rentrée 2023		2 392,62 €

## 6. Point sur le projet de construction de la nouvelle école

La phase d'avant-projet est en cours de finalisation, les échanges entre la Mairie et le cabinet d'architecture permettent de faire les derniers arbitrages techniques et financiers. L'appel d'offres devrait être lancé en décembre 2023 pour un début de chantier en avril 2024 et une livraison toujours prévue en septembre 2025 (sauf le parvis, certains éléments de végétalisation et la démolition de l'école actuelle).

Les ambiances intérieures sont présentées en images, elles sont déclinées sur des thèmes liés à la nature : eau, terre, air, avec une volonté de faire entrer un maximum de lumière. Le choix d'installer des rideaux occultants intérieurs a été retenu.

L'agrandissement du parking est en cours (actuellement phase de terrassement), il sera terminé avant le début du chantier de construction de la nouvelle école.



#### 7. Projets, actions, sorties pédagogiques

AXE 1 DU PROJET D'ECOLE : Du langage oral à la lecture autonome			
✓ Action n°1	Développer les facultés langagières en production et en réception		
✓ Action n°2	Créer et diffuser des podcasts		
✓ Action n°3	Elaborer une méthodologie commune en compréhension de lecture		

AXE 2 DU PROJET D'ECOLE : Développer les compétences sociales et civiques			
✓ Action n°4	Promouvoir l'égalité filles-garçons		
✓ Action n°5	Faire vivre le label Génération 2024		
✓ Action n°6	Favoriser les apprentissages coopératifs		

#### Classes de découverte

Nous allons déposer deux dossiers d'autorisation de sortie en classe de découverte pour cette année scolaire :

- -une classe montagne, séjour prévu du 22 au 27 janvier 2024 à La Bourboule (63), pour les CM1.
- -une classe de mer, séjour prévu du 3 au 7 juin 2024 à Plougasnou (29), pour les CM2.

#### Activités sportives en partenariat :

- Initiation au **badminton**, en partenariat avec le club local, pour les trois classes de CM1/CM2 : elle a eu lieu jeudi 19 octobre.
- Cross, pour les mêmes classes : il a eu lieu vendredi 20 octobre, en replacement du cross du collège (annulé en raison du contexte).
- Rencontre endurance en partenariat avec l'USEP (Cycle 3) prévue le 17 novembre
- Initiation au kinball, en partenariat avec l'USEP, pour les classes de CE1, CE1/CE2, CE2 et CE2/CM1 (date à venir).
- A vélo vers les jeux (Cycle 3), le 2 juillet : parcours jusqu'à l'Espace Mayenne. L'école participe au « relais des fanions » qui traverse le département. Nous serons les derniers « relayeurs ». L'école de Bonchamp nous transmettra les fanions la veille, le 1er juillet, ce sera l'occasion d'une animation (avec participation de l'USEP et de la Mairie).
- **Natation**: du CP au CM2, cycle de 6 ou 7 séances consécutives par classe (entrée gratuite, transport financé par la Mairie) à l'Aquabulle ou à St Nicolas selon les classes
- en janvier-février pour les classes de CP/CE2, CE1/CE2, CE2 et CE2/CM1
- en mars-avril pour les classes de CM1/CM2 A et B
- en mai-juin pour les classes de GS/CP, CE1 et CM1/CM2 C



### • Parcours d'éducation artistique et culturelle :

- Médiathèque : une fois par période et par classe pour une animation et emprunter des livres
- Musique : partenariat avec le Conservatoire de Laval Agglo pour toutes les classes
- interventions pendant au moins 10 séances : pour les C1, janvier-juin (thème : musique et mouvement)
- C2, septembre-décembre (thème : l'Asie)
- C3, décembre-avril (préparation d'un concert avec la chanteuse violoncelliste Hélène Piris)
- **Prix du Roman Jeune** : pour les CM2 (partenariat avec la médiathèque lecture d'une sélection d'ouvrages vote pour le roman préféré rencontre possible avec un auteur)
- Les p'tits champions de la lecture : concours nationale de lecture à voix haute (CM1 et CM2)
- Cinéma, programmation Atmosphères 53 (association qui valorise tous les genres cinématographiques auprès du jeune public et qui propose un accompagnement pédagogique pour chaque film) : chaque classe ira visionner un ou deux films dans l'année scolaire, au Cinéville
- Jeunesses Musicales de France : JMF est une association qui œuvre pour offrir un accès à la musique aux enfants et qui propose des spectacles de qualité sur le temps scolaire, avec là aussi un accompagnement pédagogique. Chaque classe assistera à un spectacle de musique ou de danse dans l'année scolaire
- Concours de scrabble scolaire : pour le Cycle 3
- Musée Art Naïf de Laval : plusieurs visites dans l'année pour les 4 classes de maternelle
- Visite du château de Laval : pour les 4 classes de maternelle

#### • Animations proposées par l'OCCE :

- Landart : 4 séances réparties dans l'année en fonction des saisons
- **Ombres et lumières** : 4 séances qui ont eu lieu en septembre-octobre pour les deux classes de TPS-PS-MS
- Climat scolaire : une séance en septembre dans deux classes de CM1/CM2
- Les propriétés de l'eau : 3 séances en janvier pour les deux classes de MS-GS

#### Parcours citoyen :

- Election des délégués élèves et conseil des délégués une fois par période : toutes les classes des GS au CM2 (débats concernant les règles de vie dans l'école, l'utilisation du matériel collectif, le journal de l'école ...)
- **Permis internet** et **Prévention routière** pour les CM2 et **Permis piéton** pour les CE2, en partenariat avec la gendarmerie (sous réserve de sa disponibilité)
- **Spectacle « Poc Poc »** proposé par la prévention MAIF, sur l'utilisation des engins roulants, pour les élèves de GS : il a eu lieu jeudi 12 octobre.
- Animations en partenariat avec le **CIN** (**Centre Information Nature**) autour de la vie et du rôle des oiseaux et des insectes (notion de chaînes alimentaires) 3 sorties par classe de Cycle 3.
- Non au harcèlement :
  - ✓ engagement de l'école dans le programme PHARE (plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement entre élèves, qui porte aussi bien sur les problématiques d'intimidation que de harcèlement avéré, et s'étend au cyberharcèlement)
  - ✓ utilisation de la méthode de préoccupation partagée
  - ✓ questionnaire national à partir du CE2 (grille d'auto-évaluation d'une trentaine de questions, analyse, restitution)

#### 8. Questions diverses - aucune